

D06 TRAITEMENT DES TEXTILES OU SIMILAIRES; BLANCHISSAGE; MATÉRIAUX FLEXIBLES NON PRÉVUS AILLEURS

D06B TRAITEMENT DE MATIÈRES TEXTILES PAR DES LIQUIDES, GAZ OU VAPEURS (application de liquides aux surfaces en général B05; transport en général, manipulation des bandes ou filaments en général B65; traitement du cuir C14C; élimination mécanique des impuretés de fibres animales D01B; blanchissage D06F; partie chimique, voir D06L à D06Q) [2]

Note

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- “tissus” comprend les fils sous forme de chaîne ou de nappe; [2]
- “matière textile” comprend les tissus, fils ou autres matières fibreuses; [2]
- “grande longueur” signifie une étendue de tissu présentant la caractéristique d’avoir une dimension longitudinale en fait infinie au regard du procédé d’avance ou de déplacement du tissu. [3]

Schéma général

TRAITEMENTS PAR UNE SUBSTANCE TRAITANTE

Application sur, ou forçage au travers de, la matière traitée..... 1/00, 5/00
 Passage à travers la substance traitante 3/00
 Traitement en milieu solvant 9/00

Traitement local..... 11/00
 Mercerisage 7/00
 Autres traitements 13/00, 17/00, 19/00, 21/00

ÉLIMINATION DE LA SUBSTANCE TRAITANTE 15/00
 APPAREILLAGES GÉNÉRAUX 23/00

- | | |
|---|---|
| <p>1/00 Application de liquides, gaz ou vapeurs aux matières textiles en vue d’effectuer un traitement, p.ex. lavage, teinture, blanchiment, encollage, imprégnation (mercerisage D06B 7/00; traitement par solvant D06B 9/00; traitement limité à certaines parties des matières textiles D06B 11/00; au moyen de vibrations D06B 13/00; application par transfert d’agents de finition D06M 23/00) [4]</p> <p>1/02 . par pulvérisation ou projection (D06B 1/08 a priorité; pulvérisation en général B05) [2]</p> <p>1/04 . par versement ou écoulement sur la surface de la matière textile [2]</p> <p>1/06 . . le long d’une surface inclinée [2]</p> <p>1/08 . par des orifices au contact, ou presque au contact, de la matière textile [2]</p> <p>1/10 . par contact avec un organe portant la substance traitante [2]</p> <p>1/12 . . par frottement, p.ex. avec des brosses ou des tampons [2]</p> <p>1/14 . . avec un rouleau [2]</p> <p>1/16 . . . l’alimentation en substance traitante se faisant par l’intérieur du rouleau [2]</p> <p>3/00 Passage des matières textiles à travers des liquides, gaz ou vapeurs en vue d’effectuer un traitement, p.ex. lavage, teinture, blanchiment, encollage, imprégnation (mercerisage D06B 7/00; traitement par solvant D06B 9/00; traitement limité à certaines parties de matières textiles D06B 11/00; au moyen de vibrations D06B 13/00) [2]</p> <p>3/02 . de fibres, rubans ou mèches [2]</p> <p>3/04 . de filés, fils ou filaments [2]</p> <p>3/06 . . manipulés individuellement [2]</p> <p>3/08 . . sous forme d’écheveaux [2]</p> <p>3/09 . . sous forme de paquets, p.ex. de bobines croisées [3]</p> <p>3/10 . de tissus (D06B 3/24, D06B 3/28, D06B 3/32 ont priorité; jiggers D06B 3/32) [2]</p> <p>3/12 . . en zigzag sur une série de moyens de guidage [2]</p> <p>3/14 . . en rouleaux [2]</p> | <p>3/16 . . repliés sur eux mêmes [2]</p> <p>3/18 . . combinés avec un exprimage, p.ex. dans un foulard [2]</p> <p>3/20 . . avec des moyens pour améliorer la circulation de la substance traitante sur la surface du tissu [2]</p> <p>3/22 . . un seul côté du tissu venant en contact avec les moyens de guidage [2]</p> <p>3/24 . de tissus en boyau [2]</p> <p>3/26 . . repliés sur eux mêmes [2]</p> <p>3/28 . de tissus que des jets de substance traitante font avancer ou contribuent à faire avancer [2]</p> <p>3/30 . d’articles, p.ex. de bas [2]</p> <p>3/32 . de matière s’enroulant au large alternativement dans un sens et dans l’autre; Jiggers [2]</p> <p>3/34 . Dispositifs d’entraînement des machines ou appareils [2]</p> <p>3/36 . . Commande de l’entraînement [2]</p> <p>5/00 Opérations forçant les liquides, gaz ou vapeurs à traverser les matières textiles en vue d’effectuer un traitement, p.ex. lavage, teinture, blanchiment, encollage, imprégnation (mercerisage D06B 7/00; traitement par solvant D06B 9/00; traitement limité à certaines parties de matières textiles D06B 11/00; au moyen de vibrations D06B 13/00) [2]</p> <p>5/02 . à traverser des matières en grande longueur en déplacement [2]</p> <p>5/04 . . à traverser des rubans ou mèches [2]</p> <p>5/06 . . à traverser des filés, fils ou filaments [2]</p> <p>5/08 . . à traverser des tissus [2]</p> <p>5/10 . . en utilisant la force centrifuge [2]</p> <p>5/12 . à traverser des matières de longueur finie [2]</p> <p>5/14 . . à traverser des fibres, rubans ou mèches [2]</p> <p>5/16 . . à traverser des filés, fils ou filaments [2]</p> <p>5/18 . . . à traverser des nappes de fils sur ensouples [2]</p> <p>5/20 . . . à traverser des écheveaux [2]</p> <p>5/22 . . à traverser des tissus [2]</p> <p>5/24 . . à traverser des articles, p.ex. des bas [2]</p> <p>5/26 . . en utilisant la force centrifuge [2]</p> |
|---|---|

D06B

7/00	Mercerisage, p.ex. brillantage par mercerisage [2]	19/00	Traitement de matières textiles par des liquides, gaz ou vapeurs, non prévu dans les groupes D06B 1/00 à D06B 17/00 [2]
7/02	. des rubans [2]	21/00	Traitements successifs de matières textiles par des liquides, gaz ou vapeurs (traitements successifs dans lesquels les caractéristiques d'un seul des traitements sont importantes, ou dans lesquels tous les traitements ont des caractéristiques prévues dans un seul groupe principal, voir ce groupe-là ou le groupe concerné par ce seul traitement) [2]
7/04	. des filés, fils ou filaments [2]	21/02	. les traitements étant réalisés dans une enceinte unique [2]
7/06	. . des écheveaux de filés [2]	23/00	Parties constitutives ou accessoires d'appareils ou de machines, spécialement adaptés au traitement des matières textiles, non limités à un type particulier d'appareil prévu dans les groupes D06B 1/00 à D06B 21/00 [2]
7/08	. de tissus de grande longueur [2]	23/02	. Rouleaux [2]
7/10	. de tissus tubulaires ou d'articles tubulaires [2]	23/04	. Supports pour les matières textiles à traiter [2]
9/00	Traitement de matières textiles en milieu solvant (nettoyage à sec D06F 43/00) [2]	23/06	. Moyens de guidage pour empêcher les filaments, filés, fils de coller les uns aux autres [2]
9/02	. Teinture en milieu solvant [2]	23/08	. Dispositifs de détordage [2]
9/04	. Application successive de plusieurs substances traitantes différentes à base de solvants [2]	23/10	. Dispositifs pour teindre des échantillons (D06B 23/12 a priorité) [2]
9/06	. avec récupération du solvant [2]	23/12	. Moyens pour prélever des échantillons sur des matières textiles pendant ou après le traitement [2]
11/00	Traitement limité à certaines parties de matières textiles, p.ex. teinture partielle [2]	23/14	. Récipients, p.ex. cuves [2]
13/00	Traitement de matières textiles par des liquides, gaz ou vapeurs au moyen de vibrations [2]	23/16	. . avec des moyens pour introduire ou sortir les matériaux textiles sans modifier la pression dans le récipient [2]
15/00	Elimination de liquides, gaz ou vapeurs de matières textiles associée au traitement de ces matières par des liquides, gaz ou vapeurs (séchage F26B) [2]	23/18	. . Aménagements pour l'étanchéité [2]
Note		23/20	. Aménagements des appareils pour effectuer une opération sur les liquides, gaz ou vapeurs de traitement, p.ex. une purification, une filtration, une distillation (ces appareils en soi, voir les classes appropriées pour les appareils) [2]
Le groupe D06B 15/12 a priorité sur les groupes D06B 15/02 à D06B 15/10. [2]		23/22	. . pour chauffer [2]
15/02	. avec des rouleaux essoreurs [2]	23/24	. Moyens pour régler la quantité de substance traitante absorbée par la matière pendant son traitement [2]
15/04	. par succion [2]	23/26	. . en réponse à une mesure effectuée sur la matière textile [2]
15/06	. en faisant vibrer la matière textile [2]	23/28	. . en réponse à une mesure effectuée sur la substance traitante [2]
15/08	. par raclage [2]	23/30	. Moyens pour le nettoyage des appareils ou machines, ou de leurs éléments [2]
15/09	. par jets de gaz [3]		
15/10	. en utilisant la force centrifuge [2]		
15/12	. jusqu'au taux de reprise d'humidité de la matière textile [2]		
17/00	Accumulation de matières textiles associée à un traitement de ces matières par des liquides, gaz ou vapeurs (supports spécialement adaptés à cet effet D06B 23/04) [2]		
17/02	. repliés sur eux mêmes; J-boxes [2]		
17/04	. en rouleaux [2]		
17/06	. en festons [3]		